



INFOS SYNDICALES

SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS - RÉGION VAUD

PERTES DE SALAIRE UN RATTRAPAGE NÉCESSAIRE

Le Conseil d'État affiche son auto-satisfaction en communiquant qu'il indexe les salaires selon l'indice des prix à la consommation d'octobre 2024 (qui est la référence de la LPers) pour 2025, à savoir 0,6% pour les secteurs publics et parapublics

Nous ne partageons pas cette satisfaction. Et pour cause! Dans son projet de budget pour 2025, le même Conseil d'État avait prévu un montant correspondant à 1% d'indexation des services public et parapublic.

La différence entre le 0,6% d'indexation décidé par le Conseil d'État et le 1% budgété représente environ 31 millions de francs et le Conseil d'État ne précise ni dans sa communication au personnel ni dans son courrier aux syndicats ce qu'il compte faire de cette somme budgétée et qui devait être consacrée aux salaires.

La position des syndicats sur la question est claire, cette somme doit être allouée à un début de rattrapage salarial absolument nécessaire au regard de la perte de valeur du travail dans les services publics et parapublics.

Cette perte de salaire réel est en effet très importante. Ainsi, si l'on prend le salaire médian de la fonction publique en 2020 comme référence, soit 7670.-, celle-ci se monte à

450.- par mois entre 2020 et 2024 par rapport au seul IPC! Et beaucoup plus encore si l'on tient compte de l'augmentation réelle du coût de la vie puisque l'IPC, non seulement n'intègre pas certains coûts (augmentation de l'assurance maladie notamment), mais ne différencie pas l'impact de l'inflation selon les catégories salariales (un bas salaire sera plus touché qu'un salaire élevé).

Un rattrapage est donc plus que nécessaire et la somme budgétée initialement en constituerait une première étape. Pour ces raisons, les trois organisations du personnel organisent un rassemblement le lundi 9 décembre à 18h devant le Département des finances (Rue de la Paix 6 à Lausanne)

Nous demandons:

- que l'ensemble du montant budgété pour les salaires 2025 soit effectivement alloué aux salaires;
- que des négociations salariales en vue d'un rattrapage pour toutes et tous démarrent dès maintenant.

Pour que notre salaire retrouve la valeur qu'il avait il y a à peine cinq ans, un rattrapage salarial doit commencer dès aujourd'hui.

LE SSP AVEC LA FSF ET SUD APPELLENT LES SALARIÉ·E·S DES SERVICES PUBLICS ET PARAPUBLICS VAUDOIS À SE MOBILISER :

LUNDI 9 DÉCEMBRE 18H
RASSEMBLEMENT
DEVANT LE DÉPARTEMENT DES FINANCES
RUE DE LA PAIX 6 À LAUSANNE